



ÉCOLE PROFESSORALE

D E P A R I S

Une grande école visant à l'excellence académique des professeurs



CLASSE D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

2019-2020

Présentation

L'École professorale de Paris offre une formation d'Économie et Sciences économiques et sociales, qui bénéficie de l'expertise scientifique de deux anciens présidents du jury du concours d'agrégation, qui ont également été membres de nombreux jurys de concours administratifs.

Le corps professoral comprend des économistes réputés comme [Jean-Marc Daniel](#), [Jean-Louis Mucchieilli](#), [Emmanuel Combe](#), [François Gardes](#), [Alain Redslob](#) ou [Nathalie Janson](#) et des spécialistes de Sciences sociales comme [Renaud Fillieule](#), [Jean-Michel Morin](#) ou [Bernard Valade](#), auxquels se joignent le mathématicien [Jean-François Caulier](#) et divers autres universitaires et personnalités du monde de l'économie.

Cette formation est gratuite cette année encore. L'admission se fait sur dossier. Les cours ont lieu les mercredis (sauf exceptions) à l'EPP, 72 rue Raynouard, Paris 16ème.

5 blocs d'enseignement :

Les mercredis de l'Économie

Conférences le Mercredi en fin d'après-midi 1h30

Cours d'approfondissement

Pour aller plus loin sur certains thèmes abordés lors des grandes conférences

Conférences de méthode

Aide à la préparation aux concours d'enseignement et aux concours administratifs

École d'automne

Deux thèmes du programme de l'agrégation de SES (séminaire d'une semaine durant les vacances de la

Exercices écrits et oraux

Entraînements aux dissertations, études de dossiers, leçons demandées aux épreuves des concours

Les mercredis de l'Économie

Conférences abordant des sujets divers mais privilégiant les thèmes au programmes des agrégations 2020

Conférences tous les mercredis en fin d'après-midi.

Durée 1h30 (exposé et débat).

Le programme 2019-2020 est actuellement en cours d'élaboration et sera prochainement publié dans une nouvelle version de cette brochure.

Pour information, rappel du programme 2018-2019 :

Au programme de l'agrégation de SES de 2019 figuraient les thèmes « Concurrence et marchés » et « Histoire de la pensée économique depuis 1945 ». Les mercredis de l'Économie ont été largement consacrées à ces thèmes, ainsi qu'à des thèmes relevant des sciences sociales et politiques.

- Qu'est-ce que la concurrence ? De la concurrence parfaite aux approches dynamiques, par [Emmanuel Combe](#) (Skema et vice-président de l'Autorité de la concurrence).
- La régulation de la concurrence : les fondements de la politique antitrust (ententes, abus de position dominante) par [Emmanuel Combe](#).
- La science économique contemporaine permet-elle de comprendre les fractures territoriales au niveau mondial, national et local ? (A. Marshall et la nouvelle économie géographique au XXème siècle : Paul Krugman) par [Jean-Louis Mucchielli](#) (Paris 1).
- Les politiques de relance dites keynésiennes par la demande sont-elles obsolètes ? (Keynes et les post-keynésiens), par [Jean Marc Daniel](#) (ESCP et BFM Business).
- La monnaie a-t-elle un impact sur l'économie réelle ? (L'École de Chicago et les néo-néoclassiques), par [Nathalie Janson](#) (Néoma).
- La théorie hayékienne de l'auto-organisation du marché (la « main invisible »), par [Philippe Nemo](#), directeur de l'École professorale de Paris.
- Peut-on encore expliquer la complexité des comportements individuels par les principes de la rationalité économique ? Gary Becker et la nouvelle microéconomie, [François Gardes](#) (professeur Paris 1).
- L'analyse schumpétérienne permet-elle de comprendre le caractère disruptif de la croissance économique ? (Schumpeter, destruction créatrice et croissance disruptive), [Emmanuel Combe](#) (Skema et Autorité de la Concurrence).
- Le coût de l'État dans l'économie peut-il se comparer aux défaillances du marché ? (L'École autrichienne d'économie), par [Renaud Fillieule](#) (Université de Lille).
- Les décisions individuelles peuvent-elles être reflétées dans des décisions collectives ? Le paradoxe de Condorcet (Pareto et ses prolongements au XXe siècle), par [Bernard Valade](#) (CNRS).

- Les institutions sont-elles le fondement de tout développement économique ? (Le rôle des institutions dans les théories de la firme, les apports des prix Nobel Coase, North et Williamson), par [J.-L. Mucchielli \(Paris 1\)](#).
- Le multiplicateur keynésien a-t-il encore un sens dans les évaluations de l'impact d'une politique publique de relance par la demande ? Le keynésianisme, [François Gardes \(Paris 1\)](#).
- Chômage et inflation : critique de la courbe de Phillips ; conjecture des anticipations adaptatives et théorie des anticipations rationnelles, par [Alain Redslob \(Paris 2\)](#).
- L'absurde organisation territoriale française, par [François Goulard,, ancien ministre, Président du Département du Morbihan](#).
- Les dépenses publiques en France, par [Nicolas Marques et Cécile Philippe, de l'Institut économique Molinari](#).
- Organisation de la fiscalité en France, par [Nicolas Marques et Cécile Philippe, de l'Institut économique Molinari](#).
- Chômage et inflation : critique de la courbe de Phillips ; conjecture des anticipations adaptatives et théorie des anticipations rationnelles, par [Alain Redslob \(Paris 2\)](#).

Conférences de méthode

Ces conférences constituent une aide à la préparation aux concours d'enseignement et aux concours administratifs. Ciblées sur les concours non seulement de CAPES et agrégation SES, mais aussi d'agrégation d'Économie et gestion, et sur les grands concours administratifs, ces conférences de méthode permettront un travail de fond avec un suivi pédagogique important par les professeurs sur les grands fondamentaux de l'économie, de la sociologie et des mathématiques.

Le programme 2019-2020 est actuellement en cours d'élaboration et sera prochainement publié dans une nouvelle version de cette brochure.

Pour information, rappel du programme 2018-2019 :

1. Cours de micro/macroéconomie

Jean-Marc DANIEL (ESCP Europe, BFM Business)

Le cours a comme objectif de décrire le comportement du consommateur dans un environnement où l'information présidant à son acte d'achat est portée par un prix. Il définit ensuite les règles qui président à la fixation de ce prix par l'entreprise. Il établit en particulier que la situation optimale pour le consommateur est celle où l'entreprise évolue dans un environnement concurrentiel, situation qui assure à la fois le pouvoir d'achat maximal et la production maximale. Il aborde ensuite l'influence que peuvent avoir les pouvoirs publics sur l'évolution de cette production en usant d'une part de la politique budgétaire et d'autre part de la politique monétaire. Sur ce second volet macroéconomique, il insiste sur l'évolution des ambitions de la politique économique qui a été associée dans les années 50/60 à la garantie du plein emploi et qui se donne désormais comme objectif d'amortir les conséquences des cycles économiques.

I. Le consommateur

II. Le producteur

III. Le marché, équilibre et déséquilibres

IV. L'État, problème ou solution ?

V. La banque centrale, problème ou solution ?

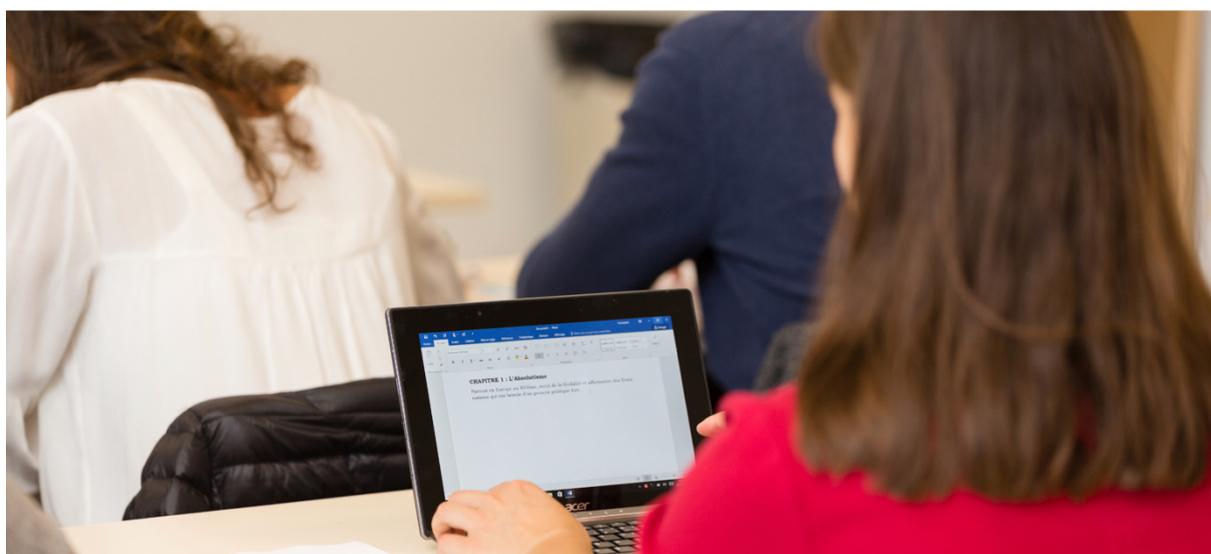


2. Cours de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales

Jean-François CAULIER (Université Paris 1)

Les Mathématiques sont désormais un outil essentiel des sciences économiques, et aussi des sciences sociales. Le cours fournit des bases à connaître absolument en statistiques et probabilités.

- I. **Statistiques descriptives** : Les connaissances de base en statistiques : taille de l'échantillon, individus, nature du caractère étudié (qualitatif, quantitatif discret, quantitatif continu). L'étude de la concentration (indice de Gini, courbe de Lorenz, médiale). L'utilisation et les propriétés des indices (élémentaires et synthétiques), formules de décomposition de la moyenne et de la variance.
- II. **Probabilités élémentaires.**
- III. **Statistiques inférentielles** : La distinction entre intervalle de fluctuation centré sur la probabilité et intervalle de confiance centré sur la fréquence.
- IV. **Fonctions numériques d'une ou plusieurs variables réelles.**
- V. **Suites réelles** : Les suites arithmétiques, géométriques, arithmético-géométriques
- VI. **Matrices** : les règles du calcul matriciel.



3. Théories de l'entreprise

Jean-Michel MORIN (université Paris-Descartes)

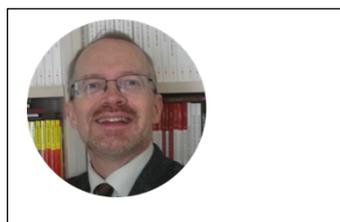
Les entreprises sont partout. Sources d'innovations, de création de richesses et d'emplois, elles sont suspectées parfois aussi de causer exploitation ou pollution. Malgré ces enjeux majeurs, l'entreprise représente souvent l'oubliée dans les analyses en sciences sociales.

Entre individus et société chez les sociologues, entre marchés et État chez les économistes, entre événements et évolutions chez les historiens, l'entreprise se trouve écrasée entre visions microscopiques et macroscopiques. Un corpus théorique s'est heureusement développé depuis un siècle, de Henri Fayol à Henry Mintzberg. Des approches classiques, managériales, behavioristes, contingentes se succèdent. Partant d'une observation de la variété des entreprises mais de l'invariance de leurs mécanismes de base, le cours opposera des théories holistes à des théories plus attentives aux « parties prenantes ». Les premières voient un tout comportant : stratégie, structure, culture. Les secondes analysent les coopérations et conflits entre : clients, travailleurs, propriétaires. Un dépassement sera proposé, en considérant aussi l'environnement syndical, numérique, écologique d'entreprises affrontées au contexte de la mondialisation.

Introduction : L'entreprise, objet négligé pour des théories évolutives ?

I. Le système

1. Diversité des tailles et des activités
2. Image du cycle de vie
3. Analyse stratégique
4. Structures et cultures



II. Les acteurs

1. Travail et emploi
2. Capital et sources de financement
3. Satisfaction des clients et démarches qualité
4. Vers une prise en compte globale des parties prenantes

Conclusion : « Made in monde » ?

Bibliographie indicative

- - *March et Simon, Les organisations, Dunod, 1964 (Préface de Michel Crozier).*
- - *Mintzberg, Le pouvoir dans les organisations, Les Editions d'Organisation, 1986.*
- - *Schumpeter, Théorie de l'évolution économique, Dalloz, 1935.*

4. Économie monétaire et financière

Nathalie JANSON (Néoma Business School) Michel BERNARD (professeur agrégé SES)

- I. La monnaie
- II. Les taux d'intérêt
- III. La politique monétaire
- IV. Les flux financiers internationaux
- V. Le système monétaire international
- VI. Régimes et politiques de change
- VII. La construction monétaire européenne

- VIII. Les crises monétaires



Cours d'approfondissement

Ouverts à tous les étudiants avancés en sciences économiques, sociologie, gestion et sciences politiques, ces enseignements permettent d'approfondir certains thèmes abordés lors des Grandes Conférences.

Le programme 2019-2020 est actuellement en cours d'élaboration et sera prochainement publié dans une nouvelle version de cette brochure.

Pour information, rappel du programme 2018-2019 :

Cette année, deux thèmes ont été retenus : en histoire de la pensée, L'École autrichienne d'économie, et, dans le cadre des réflexions sur la gouvernance publique et les biens communs, Gouvernance publique, institutions et économie.

1. L'école autrichienne et son analyse des mécanismes économiques

Renaud FILLIEULE (Université de Lille)

L'école autrichienne revêt une grande importance dans le domaine de l'analyse économique. Développée par des auteurs de premier plan qui continuent aujourd'hui encore à alimenter les réflexions et les débats sur les questions centrales de l'économie (Menger, Böhm-Bawerk, Mises et Hayek, pour ne citer que les quatre principaux), elle offre une vision systématique du champ. Cohérente sans pour autant être monolithique, l'école autrichienne met à notre disposition des outils conceptuels et théoriques indispensables pour structurer une pensée économique, et pour comprendre, par comparaison, les autres écoles.

Ce cours offre une présentation méthodique de l'analyse économique dans la perspective autrichienne, partant de la théorie de l'action et aboutissant à la théorie du cycle, en passant par les théories de l'échange, du marché, du capital, et de la monnaie. Dans le cadre de cette présentation, une comparaison sera effectuée avec les théories néo-classiques et avec les contenus des manuels de sciences économiques et sociales du lycée.



- I. L'action
- II. L'échange
- III. Le marché
- IV. Capital et intérêt
- V. La monnaie
- VI. Le cycle économique
- VII. Méthode et épistémologie de l'économie

2. Institutions, gouvernance et développement économique



Jean-Louis MUCCHIELLI (Paris 1)

« Les institutions sont représentées par les règles qui conditionnent les incitations économiques des individus ainsi que les perspectives et opportunités qui s'offrent à eux » (Daron Acemoglu, James A. Robinson, Prospérité, puissance et pauvreté, 2005, traduction 2015).

Ces auteurs distinguent d'un côté les institutions « inclusives » qui préservent les droits de propriété et le respect des contrats, qui minimisent les restrictions à la liberté et à l'opportunité de créer et d'innover, ce qui stimule l'épargne, l'investissement et le progrès technique, donc la croissance à long terme d'un pays.

De l'autre côté, on trouvera des institutions « extractives » qui freinent et inhibent l'innovation car elles ne garantissent pas les droits de propriété, ou bien imposent des barrières à l'entrée qui protègent les intérêts acquis, et, en même temps, empêchent l'éclosion de nouvelles idées et entravent le processus schumpétérien de « destruction créatrice » (c'est-à-dire le remplacement permanent d'activités ou technologies existantes par de nouvelles activités et de nouvelles technologies).

La bonne gouvernance, dans ce même ordre d'idées, peut se définir comme la capacité de gérer et de conduire les réformes institutionnelles au travers des politiques publiques. Elle doit, de ce fait, améliorer la coordination et la fourniture de services publics efficaces. Elle doit aussi encourager les citoyens à adopter des comportements économiques propices au développement d'un pays ou d'une région. Pour avoir oublié ou ne pas vouloir cela, des États mal gouvernés enfoncent leur pays dans la pauvreté ou la faible croissance.

Les tentatives des organisations internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International de « fabriquer » de la croissance pour sortir les pays pauvres de la pauvreté n'ont pas fonctionné. En effet, elles ont pris pour acquis que l'adoption de quelques politiques publiques dites libérales et un influx de capital allaient magiquement se traduire par de la création de richesses. Ces organisations ont bien peu fait pour rendre les institutions de ces pays plus inclusives. En fait, tant qu'elle est exercée dans le cadre d'institutions extractives, l'aide internationale est dilapidée en gaspillage et corruption et sert surtout aux régimes en place à subsister un peu plus longtemps.

- I. **Le rôle des institutions dans l'économie.**
- II. **Les institutions comme instruments de gouvernance.**
- III. **Comment mesurer la « bonne gouvernance » d'un pays ?**
- IV. **Gouvernance publique et système de destruction créatrice propice à l'innovation.**
- V. **État capteur de rente ou État protecteur des droits de propriété ?**

Bibliographie indicative

- - *Daron Acemoglu et James Robinson, (2005) Prospérité, puissance et pauvreté: Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres, Traduction française, 2015*
- - *Daron Acemoglu James Robinson (2008), The Role of Institutions in Growth and Development, The International Bank for Reconstruction and Development, Working paper, N°10, The World Bank*
- - *North D. (1990), Institutions, Institutional Change, and Economic Performance. Cambridge: Cambridge University Press.*
- - *Robinson, James A, Daron Acemoglu, and Simon Johnson (2005) "Institutions as a Fundamental Cause of Long-Run Growth." Handbook of Economic Growth 1A: 386-472.*
- - *Williamson O. (2000), "The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead" Journal of Economic Literature, Vol. 38, N°3, pp. 595-613.*

École d'automne

En 2019-2020, des cours consacrés à deux thèmes de l'agrégation de SES seront donnés dans le cadre d'un *Séminaire bloqué d'une semaine* durant les vacances de la Toussaint 2019 (« École d'automne »).

15h pour chaque thème, soit 6h de cours par jour pendant 5 jours.

Le programme 2019-2020 est en cours d'élaboration et sera publié très prochainement dans une nouvelle version de cette brochure.

En attendant, pour information, voici un rappel des cours professés pendant l'école d'automne 2019. Deux cours d'Économie et de Sociologie avaient été consacrés à deux thèmes de l'agrégation de SES en 2019 : « Économie du travail » et « La mobilité sociale ».

1. Économie du travail

François GARDES (Paris 1)

I. **Présentation générale des théories économiques du marché du travail.**

II. **Le problème de la discrimination** (en particulier hommes/femmes).

III. **Travail domestique, offre de travail marchand et allocation du temps par les ménages.**

IV. **Comparaison des conditions de travail en Europe** (avec Christine Erhel, Professeur au CNAM).

V. **Flexisécurité** (avec Jérôme Gautié)

Bibliographie indicative

- - Zylberberg A et P. Cahuc, (2001), *Le marché du travail*, De Boeck éd.
- - Cahuc Pierre et André Zylberberg, (2003), *La microéconomie du marché du travail*,

Collection : *Repères, La Découverte.*



2. Mobilité sociale

Jean-Michel MORIN (Paris-Descartes) Renaud FILLIEULE (Université de Lille)

Après quelques rappels empiriques sur cinquante ans de mobilité sociale en France et causes de pannes de « l'ascenseur social », une étude approfondie du modèle d'inégalité des chances de Raymond Boudon sera proposée. Le premier, il avait démontré que si l'évolution de la structure scolaire est plus rapide que celle de la structure des débouchés professionnels, alors on provoque mécaniquement un embouteillage des diplômés. Par suite, la structure de la mobilité sociale s'avère plus stable qu'attendu.

Bibliographie sommaire sur la mobilité sociale (extraite du programme de l'agrégation 2018)

a) Généralités

- *Boudon Raymond, L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles, A. Colin, (1973).*
- *Vallet Louis-André, 40 années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière des modèles récents, Revue Française de Sociologie, 50-1, (1999).*

b) Mobilité sociale ouvrière et des classes moyennes

- *Bouffartigue Paul et al., Cadres, classes moyennes, vers l'éclatement, A. Colin, (2011).*
- *Terrail Jean-Pierre, Destins ouvriers : la fin d'une classe ? Chapitre 7, PUF (1990),*



Exercices écrits et oraux

Les élèves de la classe Économie et SES se voient proposer tout au long de l'année des exercices destinés à affermir leurs apprentissages et à les préparer aux épreuves des concours de recrutement, CAPES, agrégation de SES et Économie et gestion, ainsi qu'à celles des autres concours ou examens universitaires et administratifs.

Des exercices écrits (dissertations, études de dossiers) d'économie et de sciences sociales sont proposés aux élèves et corrigés. Comme entraînements aux épreuves orales, des sujets leur sont proposés, ils disposent de quelques heures pour les préparer, puis ils parlent devant le professeur et les autres élèves et le professeur fait les remarques nécessaires.

Ces exercices se prolongent au printemps entre les écrits et les oraux des concours.



Modalités d'inscription

La scolarité dans la classe d'Économie et SES de l'École professorale de Paris est gratuite cette année encore (elle sera payante les années ultérieures, avec un système de bourses).

L'admission se fait sur dossier. Les étudiants doivent être titulaires au moins d'un diplôme de niveau Bac + 2.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 30 juin 2018.

Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation (préciser les concours ou examens qu'on prépare et les cours qu'on souhaite suivre, si l'on ne suit pas la totalité des enseignements).
- Un CV.
- La photocopie du dernier diplôme obtenu (ou le certificat de scolarité de la classe préparatoire ou de l'école où l'on suit des études).

Le dossier doit être soit envoyé par courriel à

contact@epparis.org

soit envoyé par courrier postal à

École professorale de Paris, 72 rue Raynouard, 75016 PARIS.

Après examen du dossier par la commission compétente, une réponse est adressée au candidat quelques jours après.

Les professeurs et autres professionnels en Formation continue sont également admis. Ils sont eux aussi recrutés sur dossier. Ils peuvent suivre tout ou partie des cours selon leurs intérêts, besoins et disponibilités.

Numéro de déclaration d'activité de l'EPP en tant que prestataire de formation:
11 75 549995 75.

Toute information complémentaire sur le site :

www.epparis.org

Tel. secrétariat de l'EPP : 06 08 90 64 31 Courriel : info@epparis.org